

Dans l'amendement qu'il propose, mon collègue précise la nature des renseignements qui devraient être dévoilés publiquement. A notre avis, il ne suffit pas de dire aux chômeurs que leur argent est employé au profit d'une compagnie étrangère. Il ne suffit pas d'affirmer non plus que les succursales établies ici ont droit à une assistance, même si elles n'offrent aucune possibilité d'emploi.

Le ministre pourrait assurément accepter cet amendement. Sa portée n'est pas suffisamment étendue pour nuire aux compagnies dans le cas de divulgation publique. Mon collègue a clairement indiqué qu'il ne demanderait pas l'impossible; il réclame simplement la divulgation des niveaux d'emploi au début et à la fin de la période d'assistance. Les députés devraient se préoccuper du niveau de chômage. Les États-Unis sont implacablement résolus à tout garder pour eux. Nous sommes tenus de protéger l'emploi au Canada et les investissements des contribuables dans diverses sociétés.

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer au débat sur l'amendement ce soir.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Nous vous dirons plus tard si vous avez bien fait.

M. Rose: Dans la soirée on m'a invité à prendre place chez les ministériels de l'arrière-ban du gouvernement pour jeter un coup d'œil sur une revue très savante du nom de *Fuddle duddle*. En la feuilletant, c'est le n° 2 du volume 1, je crois . . .

M. Alexander: Le n° 2 a paru?

M. Rose: Oui . . . j'ai constaté une certaine consternation chez les ministériels; ils ont appelé le leader du gouvernement à la Chambre, les pompiers, et qui sais-je encore, pour les aider, le débat sur l'amendement prenant, semblable-t-il, une tournure qu'ils n'avaient pas prévue.

M. Baldwin: Ils devraient savoir à quoi s'en tenir maintenant.

M. Rose: Je n'ai pas entendu ce que le député a dit.

M. Baldwin: J'ai dit: ils devraient savoir à quoi s'en tenir maintenant.

M. Rose: Le député de Peace River (M. Baldwin) a dit: «Ils devraient savoir à quoi s'en tenir maintenant». Je répète ses propos au cas où le sténographe n'en aurait pas pris note. Je lui répondrai qu'ils sont incapables d'apprendre. Malheureusement, sous notre régime, qui est le régime des adversaires dont nous avons hérité de nos ancêtres, les Britanniques, seul le gouvernement a des hommes éclairés. Je constate qu'à cette mention des Britanniques, le ministre gaulois de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) me jette un coup d'œil.

L'hon. M. Pepin: Ai-je le choix?

M. Rose: Je n'ai pas entendu ce qu'il a dit non plus, mais le ministre qui sourit a un dicton favori selon lequel «il faut être deux pour se chamailler». Je l'inviterais à le faire maintenant. S'il veut que je répète ce que j'ai dit plus tôt, je serai heureux de le faire et ensuite il pourra répéter ce qu'il a dit.

L'hon. M. Pepin: Avec plaisir. Le député a dit que je le regardais et j'ai répondu que je n'avais pas le choix puisqu'il avait la parole.

M. Rose: Le ministre prétend qu'il n'a pas d'autre choix que de me regarder. Mais lorsque mon voisin de pupitre, mon vieux copain de Moose Jaw (M. Skoberg), nous parlait il y a un instant, le ministre avait le choix. Toutefois, au mépris des principes de son collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro), je l'ai vu griller une cigarette dans le couloir. Il ne regardait que le député de New Westminster (M. Hogarth).

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Rose: Même si le député de New Westminster . . .

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence hésite à permettre au député de continuer ses remarques, mais il est très difficile de rattacher les dernières phrases au débat actuel. Le député devrait peut-être essayer de revenir à la motion à l'étude qui vise à modifier l'article 21 du bill.

Des voix: Bravo!

M. Rose: Je compatis avec Votre Honneur dans vos efforts pour vous frayer un chemin dans les méandres et les dédales du débat. J'ai eu un problème semblable tout à l'heure et la question du ministre m'a fait dévier de mon sujet. Le ministre devrait se laisser guider par l'essentiel—le nœud si l'on veut—de l'argument au lieu de se laisser distraire par toutes sortes de propos frivoles, étrangers à la question. Quoi qu'il en soit, je vais faire de mon mieux pour revenir au sujet.

• (9.10 p.m.)

Mon collègue, le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), qui a l'air bien malheureux en ce moment, a en toute sincérité proposé un amendement demandant au gouvernement, qui dépense les fonds publics dans l'intérêt du travailleur canadien, du moins nous l'espérons, de divulguer chaque mois le nom des bénéficiaires de ces subventions. Il est très important que les récipiendaires de fonds publics, qu'il s'agisse de sociétés, de municipalités ou de syndicats, en divulguent la source fassent savoir à qui ils ont servi. Ils devraient le faire de bonne grâce et avec empressement. C'est une idée fort sensée et je n'y vois aucune objection. Il nous faut décider si nous vivons et fonctionnons dans une société ouverte ou fermée. On peut espérer, dans une société ouverte, qu'on joue cartes sur table et que rien n'est trop secret pour être révélé à un public qui a le fardeau de payer la note pour nous tous.

M. Saltsman: Il faut tenir l'État hors de l'alcove.